Rapport de l'auditeur indépendant et États financiers

31 mars 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2024** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2024**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- •Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- •Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- •Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- •Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- •Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle:
- •Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Société de comptables professionnels agréés

toguin & America de

Montréal, le 3 juin 2024

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

États financiers

31 mars 2024

Index

,				
	· ·			
Ht2tc	tin	วท	\sim 10	src
Etats		ан		71 J

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Renseignements supplémentaires

Résultats détaillés Annexes A à B

Résultats

	2024	2023
Produits [Annexe A]		
Subventions	261 783 \$	233 357 \$
Contributions financières	445 743	395 616
Dons et autofinancement	53 448	58 917
	760 974	687 890
Charges [Annexe B]		
Ressources humaines	688 123	585 526
Organisation	50 963	53 675
Administration	25 129	30 492
	764 215	669 693
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement		
des immobilisations	(3 241)	18 197
Amortissement des immobilisations corporelles	3 866	6 207
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 107) \$	11 990 \$

Évolution de l'actif net

	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2024	2023
Solde au début	30 000 \$	71 231 \$	101 231 \$	89 241 \$
Excédent (insuffance) des produits sur les charges	-	(7 107)	(7 107)	11 990
	30 000	64 124	94 124	101 231
Affectations internes [note 7]	5 000	(5 000)	-	-
Utilisation des affectations internes [note 7]	(6 223)	6 223	-	-
Solde à la fin	28 777 \$	65 347 \$	94 124 \$	101 231 \$

Bilan

Au 31 mars 2024

A -416	2024	2023
Actif		
À court terme	45.000	04.400
Encaisse	45 980 \$	
Placement temporaire [note 3]	105 382	102 653
Créances		72
Subvention à recevoir	25 423	-
Sommes à recevoir de l'État	3 353	5 182
Frais payés d'avance	<u> </u>	5 455
	180 138	194 782
Immobilisations corporelles [note 4]	11 882	15 748
	192 020 \$	210 530 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 5]	56 252 \$	47 270 \$
Subventions et contributions reportées [note 6]	41 644	62 029
	97 896	109 299
Actif net		
Grevé d'affectations internes [note 7]	28 777	30 000
Non grevé d'affectations	65 347	71 231
	94 124	101 231
	192 020 \$	210 530 \$

Pour le Conseil d'administration

Kamal Chafik
Administrateur

Greenieur phonse

Flux de trésorerie

	2024	2023
Activités de fonctionnement	2024	2023
Rentrées de fonds :		
Subventions et contributions financières	661 716 \$	570 522 \$
Dons et autofinancement	53 520	61 757
	715 236	632 279
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(747 947)	(664 041)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(32 711)	(31 762)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(15 425)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(32 711)	(47 187)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	184 073	231 260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	151 362 \$	184 073 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués comme suit :		
Encaisse	45 980 \$	81 420 \$
Placement temporaire	105 382	102 653
	151 362 \$	184 073 \$

Notes complémentaires

31 mars 2024

1. Constitution et mission de l'organisme

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc. est un organisme à but non lucratif, constitué le 10 octobre 1984, selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Organisme est enregistré comme organisme de bienfaisance et est exempté d'impôt.

Sa mission est de :

prévenir la délinquance chez les jeunes et les sensibiliser aux problèmes des individus ou des groupes dans le besoin;

encourager les jeunes à utiliser leurs temps libres pour exécuter des tâches communautaires;

permettre aux jeunes d'actualiser leurs compétences au profit de la communauté;

développer chez les jeunes leur capacité de donner et susciter leur engagement;

développer chez les jeunes leur sens des responsabilités;

favoriser leur sentiment d'appartenance à un groupe par des activités de loisirs;

encourager la population à découvrir une image plus juste des jeunes;

devenir une ressource pour les organismes du milieu et pour la population en général.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés au moment où elles ont lieu.

Services reçus à titre bénévole

L'Organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous cette forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative. Lorsque l'Organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges aux résultats. Les taux et méthodes utilisés sont les suivants :

Mobilier et équipement de bureau 20% amortissement dégressif Matériel informatique 33% amortissement linéaire

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire et de la subvention à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Notes complémentaires

31 mars 2024

3. Placement temporaire

L'Organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à protéger son capital tout en obtenant un rendement satisfaisant. La juste valeur du compte avantage entreprise correspond au coût. Le taux d'intérêt à la fin de l'exercice était de 2,6% (2,50% en 2023).

		Amortissement			ompta	ble nette	
4. Immobilisations corporelles	Coût		cumulé	2024		2023	
Mobilier et équipement de bureau	25 615	\$	13 733 \$	11 882	\$	14 851	\$
Matériel informatique	7 550		7 550	-		897	
	33 165	\$	21 283 \$	11 882	\$	15 748	\$
5. Fournisseurs et charges à payer				2024		2023	,
Fournisseurs et frais courus				9 481	\$	7 549	\$
Salaires à payer				12 772		10 031	
Vacances courues				33 999		29 690	
				56 252	\$	47 270	\$

6. Subventions et contributions reportées

Les subventions et contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2023	Encaissements et CAR	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2024
Ville de Montréal				
J'arrive (BINAM)	20 002 \$	33 006	53 008 \$	- \$
Réseau réussite Montréal	16 536	39 091	39 474	16 153
Fondation Dufresne et Gauthier	22 500	30 000	30 000	22 500
Fondation La Clé	2 991	15 000	15 000	2 991
	62 029 \$	117 097 \$	137 482 \$	41 644 \$

7. Actif net grevé d'affectations internes

Au cours de l'exercice, l'Organisme a utilisé 6 223 \$ de l'actif net relié au projet spécial de développement des ressources humaines et de la programmation. À sa réunion du 21 mars 2024, le conseil d'administration a décidé d'affecter la somme de 5 000 \$ pour un projet en lien avec la Loi 25. L'actif net grevé d'affectations internes au 31 mars 2024 se détaille comme suit :

	Solde au			Solde au
	31 mars 2023	Affectation	Utilisation	31 mars 2024
Projet la Loi 25	-	\$ 5 000	\$ - 3	\$ 5 000 \$
Projet spécial de développement des ressources	45.000			
humaines et de la programmation	15 000	-	6 223	8 777
Identité visuelle et les outils de communication	15 000	-	-	15 000
	30 000	\$ 5 000	\$ 6 223	\$ 28 777 \$

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Notes complémentaires

31 mars 2024

8. Instruments financiers

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

Risque de crédit

L'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

Renseignements supplémentaires

	Mission	BINAM - J'arrive !	Pairs aidants	Place à l'Entraide !	Transition 2	2024	2023
Produits	IVIISSIOIT	Janive!	alualits	i Entraide !	Transition 2	2024	2023
Subventions gouvernementales							
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal							
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	156 295 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	156 295 \$	135 513 \$
Soutien communautaire en logement social	-	-	-	37 084	-	37 084	35 761
Mesure 4.2 Milieu de vie favorable - Jeunesse (MVFJ)	-	-	56 424	-	-	56 424	54 411
Emplois d'été Canada	-	-	-	8 080	-	8 080	7 672
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	3 900	-	-	-	-	3 900	-
	160 195	-	56 424	45 164	-	261 783	233 357
Contributions financières							
Centraide du Grand Montréal							
Mission globale	124 445	-	-	-	-	124 445	125 350
Séjour en camps	1 700	-	-	-	-	1 700	1 700
Ville de Montréal							
Arrondissement Montréal-Nord	-	-	52 000	35 600	-	87 600	84 305
Entente MIFI-Ville 21-24 (BINAM)	-	53 008	-	-	-	53 008	50 672
Réseau réussite Montréal	-	-	-	-	39 474	39 474	86 040
Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île	-	-	-	-	85 797	85 797	47 549
Société Canadienne de la Croix Rouge	53 719	-	-	-	-	53 719	-
	179 864	53 008	52 000	35 600	125 271	445 743	395 616
Dons et autofinancement							
Fondation Dufresne et Gauthier	30 000	-	-	-	-	30 000	30 000
Fondation La Clé	-	-	-	15 000	-	15 000	17 313
Dons des particuliers et autres dons	5 568	-	-	-	-	5 568	6 804
Divers et intérêts	2 880	-	-	-	-	2 880	4 800
	38 448	-	-	15 000	-	53 448	58 917
Total des produits	378 507	53 008	108 424	95 764	125 271	760 974	687 890

Renseignements supplémentaires (suite)

		BINAM -	Pairs	Place à			
	Mission	J'arrive!	aidants	l'Entraide!	Transition 2	2024	2023
Charges							
Ressources humaines							
Salaires et charges sociales	320 236	48 447	99 156	90 865	117 065	675 769	585 386
Développement des ressources humaines	10 612	-	-	-	-	10 612	-
Formation	538	250	251	137	566	1 742	140
	331 386	48 697	99 407	91 002	117 631	688 123	585 526
Organisation							
Sorties et activités	4 861	2 746	7 852	9 865	2 477	27 801	31 232
Matériel d'activités	675	696	888	706	1 847	4 812	5 489
Mobilier et équipement de bureau	1 296	-	457	-	1 535	3 288	-
Fournitures de bureau	5 716	83	295	1 644	38	7 776	8 514
Site internet	378	-	-	-	-	378	322
Représentation	4 216	-	-	-	44	4 260	5 533
Déplacement	1 001	520	338	454	335	2 648	2 585
	18 143	4 045	9 830	12 669	6 276	50 963	53 675
Administration							
Assurances	5 897	-	-	-	-	5 897	5 758
Audit et services comptables	7 040	-	-	-	-	7 040	14 242
Télécommunications	7 094	280	1 033	953	1 364	10 724	9 064
Frais financiers	1 468	-	-	-	-	1 468	1 428
	21 499	280	1 033	953	1 364	25 129	30 492
Total des charges	371 028	53 022	110 270	104 624	125 271	764 215	669 693
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges							
avant amortissement des immobilisations	7 479	(14)	(1 846)	(8 860)	-	(3 241)	18 197
Amortissement des immobilisations corporelles	3 866	-	-	-	-	3 866	6 207
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 613 \$	(14) \$	(1 846) \$	(8 860) \$	- \$	(7 107) \$	11 990 \$